



Après le succès de la journée de l'environnement organisée il y a deux ans sur le chemin de Champ Rue, le conseil municipal vous propose une nouvelle journée de l'environnement dédiée à nos chemins.

La date retenue est le SAMEDI 1er JUIN.

Cette fois, c'est dans le secteur de La Chappelle que cela se passe : plus précisément sur le chemin rural dit « du Clos ». Ce dernier relie les hameaux de La Chappelle et de Letraz (sur la commune de Chavannaz), en traversant le tumultueux et sauvage ruisseau de Mostan. Du travail en perspective ! Balisage du chemin, canalisation de deux petits rus qui creusent régulièrement la voie, et surtout, réfection d'une magnifique petite passerelle qui a subi les assauts du temps. Cet évènement est organisé en collaboration avec la mairie et les habitants de Chavannaz.

Alors, retenez bien cette journée dans vos agendas et n'oubliez pas le jour « J » vos outils (pioches, masses, pelles, scies, sécateurs...) !

Apéritif et casse-croûte offerts par la mairie le midi. Concernant les détails pratiques, le point de rencontre est fixé sur la place du village à 9h00.

Erwan Bellard

Rencontres intergénérationnelles

Durant les vacances de février, la trentaine d'enfants fréquentant le centre d'accueil Picotin et l'Association LA RECRE, club des Seniors de Cernex, s'étaient donné rendez-vous pour une sortie pas comme les autres... Petits et grands sont tous montés avec impatience à bord du car spécialement prévu. Au programme de la journée : visite du muséum d'histoire naturelle de Genève. Enthousiasmés par cette belle réussite, les adhérents du club des Aînés ainsi que les accompagnants s'étaient promis de renouveler l'expérience... Une nouvelle rencontre est d'ores et déjà prévue dans le cadre des activités proposées lors des prochaines vacances scolaires:



LE JEUDI 2 MAI 2013 à 14H30 A LA SALLE POLYVALENTE DE CERNEX

L'Association LA RECRE de Cernex a le plaisir de convier les Séniors au LOTO INTERGENERATIONNEL organisé par Picotin pour les enfants.

Pour tout renseignement: Christine Dubois 04.50.44.08.58 - christinecrivellin@hotmail.fr
Patrick Le Pallec 06.85.77.48.21



La lettre de Cernex

N°22 - Printemps 2013 - Editeur responsable: Mairie de Cernex
www.cernex.fr - mairiecernex@wanadoo.fr
Imprimé sur du papier éco-responsable - Ne pas jeter sur la voie publique



La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°22 - Printemps 2013

L'édito du maire

Bonjour à tous.

Le printemps ouvre la traditionnelle période budgétaire. Vous trouverez, dans les pages intérieures, une présentation du compte administratif 2012, une synthèse du budget primitif 2013, ainsi que quelques indicateurs clés de notre commune. Pour ce cinquième budget de notre mandature, une gestion rigoureuse nous permet de maintenir le taux des impôts communaux au même niveau qu'en 2008.

Les hameaux de Chez Gresat et de Verlioz sont encore fortement perturbés par des travaux aussi imposants que nécessaires et la météo exécrable de ces derniers mois en a considérablement ralenti le rythme. Tout sera terminé ce printemps et nous pourrons bientôt profiter d'un paysage sans poteaux ni fils disgracieux et de réseaux remis à neufs. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.

Lors de la soirée des vœux du Conseil, je vous ai présenté le projet de décrepissage intérieur de l'église, patrimoine communal. Même si la tâche s'annonce dure, ce sera une excellente occasion pour la population de faire plus ample connaissance.

La journée de l'environnement aura lieu cette année le 1er juin : prenez pelles, pioches et... un peu d'huile de coude pour accompagner Erwan dans la reconstruction d'un chemin de notre commune et découvrir un paysage digne de notre patrimoine environnemental.

Je vous laisse donc parcourir cette Lettre de Printemps ...

Bonne lecture.

Josiane CHARRIÈRE

Du safran à Cernex !

Cela faisait quelques années que l'idée trottait dans notre tête : pourquoi ne pas cultiver cette épice dans notre région ?

Après un an de recherche sur cette fleur et après avoir trouvé un terrain idéal (grand merci à Marcel Pabion), nous nous sommes lancés en juillet 2012 dans la plantation de nos premiers bulbes. Cette plantation se faisant uniquement à la main, il eût été difficile de mettre en terre ces dix mille "oignons" à une profondeur de 30 cm, seuls. Heureusement pour nous, nous avons pu compter sur l'aide précieuse de notre famille et de nos amis.

Ce crocus un peu particulier ne fait rien comme les autres plantes. A l'automne, dès les premières gelées, les premières fleurs apparaissent annonçant le début de la récolte.

Après une attente interminable, notre première fleur est apparue le 20 octobre. Une fleur, puis deux, puis vingt, jusqu'à plus de milles fleurs par jour à ramasser à la main puis à émonder (séparer le pistil de la fleur).

Notre première récolte a duré un mois et nous avons cueilli plus de 12 000 fleurs. Malgré le travail difficile, nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir faire découvrir cette épice particulière, et d'avoir pu l'associer avec d'autres produits fabriqués dans notre région. Il faut savoir qu'il faut environ deux heures pour cueillir 1000 fleurs et plus du double pour émonder et sécher les pistils.



Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette aventure un peu folle, il faut bien l'avouer!

Mathieu et Marie
Horckmans

Site Internet : www.safran-de-cernex-haute-savoie.fr



La sortie annuelle pour tous aura lieu le **DIMANCHE 30 JUIN 2013**

Au programme : Croisière au Lac de Vouglans + musée expo sur le thème « Les maquettes à nourrir le Monde ».

Informations complémentaires: Christine Dubois 04.50.44.08.58

Synthèse du Compte Administratif 2012

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Charges à caractère général	230 765,99
Charges de personnel	210 803,28
Autres charges de gestion	43 017,72
Charges financières	17 871,46
Charges exceptionnelles	1 000,00
Atténuation de produits	21 544,00
Operations d'ordre entre sections	3 127,23
	528 129,68

Recettes	
Excédents antérieurs reportes	808 546,65
Atténuation de charges	902,49
Produits des services, du domaine	134 758,38
Impôts et taxes	199 118,07
Dotations, subv. et participation	423 595,91
Autres produits gestion courante	64 131,28
Produits exceptionnels	46 855,59
	1 677 908,37

Les **dépenses de fonctionnement** comprennent l'activité des services communaux, les frais de personnel, les charges financières inhérentes à la dette ainsi que les subventions accordées par la commune aux associations et les contributions.

Les **recettes de fonctionnement** se composent d'une fraction des impôts locaux (le reste étant reversé à la CCPC, au Département et à la Région), de la rétrocession d'une partie de l'impôt des travailleurs frontaliers (Fonds Genevois), des loyers, baux ruraux et taxes d'occupation du domaine public, de la dotation globale de fonctionnement, d'équipement et de décentralisation versées par l'Etat et enfin des subventions attribuées par le Département, la Région ou l'Union Européenne ou par la réserve parlementaire.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses	
TLE	368,00
Emprunts et dettes assimilées	83 800,28
Immobilisations incorporelles	108 118,92
Immobilisations corporelles	215 095,70
	407 382,90

Recettes	
Oper. d'ordre transfert entre sections	3 127,23
Dotations	81 961,60
Subventions d'investissement	45 130,49
Emprunts et dettes assimilées	900 730,00
	1 030 949,32

Les **dépenses d'investissement** sont celles affectant le patrimoine communal, sous forme d'immobilisations (équipements de la commune) et le remboursement des emprunts.

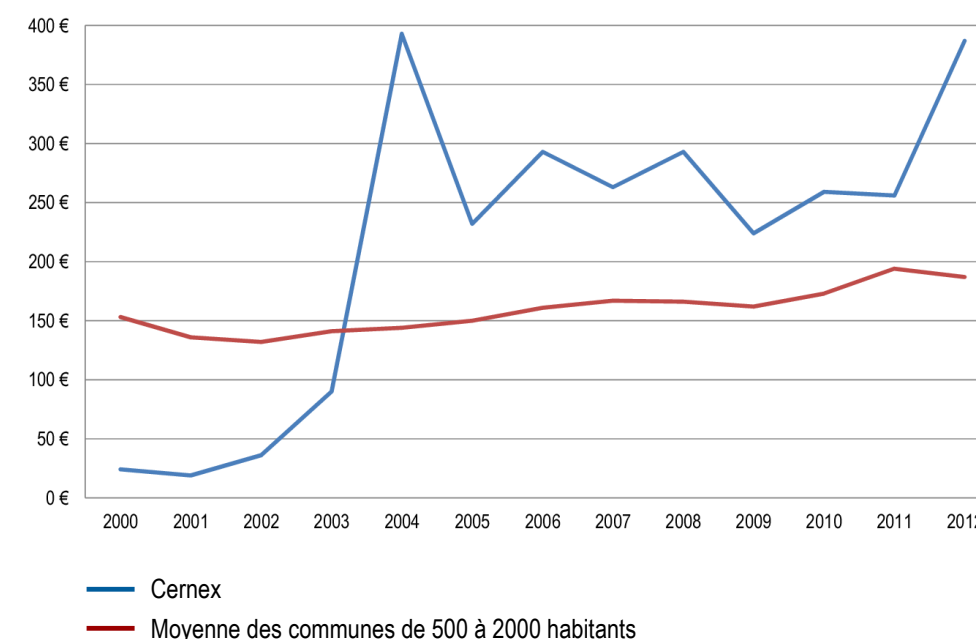
Les **recettes d'investissement** sont composées du capital des emprunts contractés par la commune, des remboursements de TVA et de subventions diverses.

Seuls les chiffres délibérés font foi.

Budget prévisionnel 2013

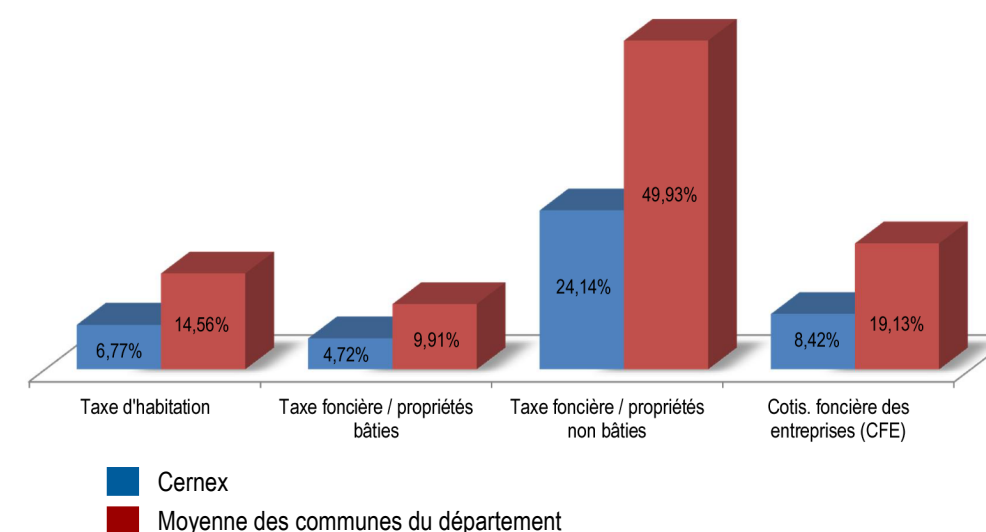
Le budget prévisionnel 2013 a été adopté lors du dernier conseil municipal. Ce document est consultable sur le site Internet de la commune. Afin d'adapter la capacité d'accueil des locaux de Picotin à la demande croissante (accentuée par la réforme des rythmes scolaire opérationnelle à la rentrée scolaire 2014) nous avons prévu une enveloppe budgétaire qui nous permettra d'envisager des solutions pérennes. Comme nous vous l'avions exposé précédemment, le financement des projets en cours n'a qu'un impact limité sur nos finances qui demeurent saines: la dette par habitant reste mesurée et rejoint la moyenne des communes de la même strate (de 500 à 2000 habitants) de notre région.

Capacité d'autofinancement de la commune en € / habitant



La **capacité d'autofinancement** (CAF) est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles. Elle traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...).

Les taxes locales



Chaque année, lors de l'élaboration du budget, le Conseil Municipal vote le taux des 4 **taxes directes locales**. Pour l'année 2013, les taux demeurent inchangés. A partir de 2011, le taux communal de la taxe d'habitation a été adapté, du fait de la suppression de la part départementale, mais le taux de prélèvement global n'a pas augmenté.

Réfection intérieure de l'église

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église, nous avons lancé un appel au bénévolat lors des vœux du Conseil en janvier dernier. En effet, la réfection des murs intérieurs nécessite un décrépiage partiel, sur une hauteur de 1,50m environ afin de laisser sécher les pierres pendant 1 à 2 ans. Dans la mesure où ces travaux ne nécessitent pas un savoir-faire particulier, il nous a semblé utile de rassembler les bonnes volontés autour d'un projet commun où les habitants de la commune, des communes voisines et les paroissiens pourraient œuvrer ensemble en faveur du patrimoine municipal. Le curé de notre paroisse, le Père Sancey, et l'équipe paroissiale nous ont donné leur accord.

Afin de mener à bien cette tâche, nous disposerons de matériel professionnel, notamment de 4 marteaux piqueurs que des bras vigoureux s'emploieront à manier pendant que d'autres regrouperont et évacueront les gravats. Idéalement, ces équipes seraient constituées d'environ 10 personnes. La Mairie fournit le casse-croûte et les rafraîchissements !

Le calendrier initial prévoit 4 samedis, les 8, 15, 22 et 29 juin (dès 8h00) pour le décrépiage, ainsi qu'un dernier samedi, le 7 juillet, dédié au nettoyage (la messe prévue le 8 juin aura, par conséquent, lieu à Copponex). Nous vous remercions par avance de votre aide, et nous vous invitons à contacter Jean-Charles Saxod qui coordonne les travaux au 04.50.44.02.46 ou par email: jcsaxod@gmail.com. Vous pouvez également vous inscrire en contactant le secrétariat de la Mairie au 04.50.44.16.15 ou par email: mairiecernex@wanadoo.fr

Josiane Charière